A.P.M.E.P.

VOTE 1987

En cette période de réformes et de régionalisation de tout le système éducatif, il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentativité de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS! VOTEZ!Votre vote doit être posté avant le 29 avril 1987

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 359 (juin 1987).

Sommaire:

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par M. Soufflet
- III. Compte rendu financier, par F. Magna
- IV. Renouvellement partiel du Comité National Déclarations de candidatures

I. MODALITÉS

Attention :

Conformément aux nouveaux statuts votés en octobre 1980, et au nouveau règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National.

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité, le compte rendu financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

POUR VOTER

- 1 Dans les pages qui suivent, prenez connaissance du rapport d'activité, du compte rendu financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 Remplissez le bulletin de vote.
- 3 *Introduisez* votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 *Introduisez* l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de l'A.P.M.E.P. et la mention *Vote*.
- 5 Remplissez le cadre prévu sur cette enveloppe bulle : vos nom, prénom, n° d'adhérent A.P.M.E.P., adresse et signature.
- 6 Cachetez, affranchissez au tarif lettre (2,20 F), et postez dès que possible : vous faciliterez le travail bien lourd du secrétariat.

Date limite d'envoi 29 avril 1987

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 1986

par Michel SOUFFLET

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association et réfléchir sur les infléchissements à y apporter. Gage de continuité probablement...

Il y aurait beaucoup à dire de l'activité de l'A.P.M.E.P., de celle des adhérents qui, ici ou là, animent des équipes locales, de celle des instances élues (Comité et Bureau). Nous n'avons retenu pour ce rapport d'activité que quelques thèmes majeurs parmi ceux qui ont été d'actualité durant l'année 1986.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1986, et non les perspectives d'action de l'association. Certes, dans certains passages, ce rapport brosse une vue d'ensemble des problèmes posés, pour aider à la compréhension des actions entreprises. Mais ce n'est pas l'essentiel de son objet.

Le Comité National a examiné ce rapport, comme le prévoit l'article 7 des statuts, lors de sa séance des 24 et 25 janvier 1987 et l'a amendé sur plusieurs points.

Plan

- A. LES GRANDS THÈMES D'ACTION DE L'A.P.M.E.P.
 - 1. L'Elémentaire
 - 2. Les Collèges
 - 3. Les Lycées Professionnels
 - 4. Les Lycées 4a les projets de réformes
 - 4b le bac
 - 5. Enseignement supérieur
 - 6. La formation des enseignants
 - 7. L'informatique
 - 8. La télématique
- B. LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'A.P.M.E.P.
 - 1. Nos rapports avec:
 - a. Le ministère
 - b. L'Inspection Générale
 - c. La presse
 - d. Les syndicats
 - e. Les autres associations
 - f. Les mouvements pédagogiques
 - 2. La SCFCIEM
 - 3. Les IREM
 - 4. La COPREM

C. LA VIE INTERNE

- 1. Bulletins
- 2. Publications
- 3. Commissions nationales et Groupes de travail
- 4. Les Journées nationales de Metz
- 5. Le séminaire de Vaugrigneuse
- 6. Le nouveau local

D. PERSPECTIVES

Cette année, le rapport d'activité sera sans doute un peu plus court que d'habitude, et ce, pas simplement parce que je suis cette année le seul à en prendre la responsabilité! (lorsque les présidents ne restent en fonction qu'une année, ils sont deux à prendre en charge le rapport de l'année civile). Le développement du BGV qui a pris corps ces deux dernières années fait que, l'adhérent de base est désormais au courant des principales activités de son association. Aussi, dans ce rapport, nous résumerons davantage les secteurs pour lesquels l'information a déjà circulé et, nous laisserons une part plus importante aux domaines d'actions de l'A.P.M.E.P. qui restent habituellement plus discrets (SCFCIEM ou séminaire de Vaugrigneuse par exemple).

Une des principales difficultés du président et des membres du bureau est d'ailleurs le problème de la communication avec la base : il faut être à l'écoute et prendre le temps de retransmettre l'action elle-même. Difficile donc quand on sait que les responsables de l'A.P.M.E.P. sont des professeurs comme les autres, avec les mêmes paquets de copies à corriger (souvent dans les trains) et que le temps disponible pour l'action fait déjà défaut. Difficile, mais essentiel pour le fonctionnement démocratique de l'Association.

Dans cet esprit, pour le président, face à chaque situation, il convient de discerner :

- s'il doit agir seul et rapidement, par exemple rappeler l'électricien sur un ton énergique pour lui signaler qu'il a quitté le chantier du nouveau local depuis plus d'une semaine en laissant à l'air libre des fils branchés et non protégés;
- si le problème relève d'une décision de bureau. Exemple : réponse à une lettre émanant du Ministre ou d'un membre du cabinet :
- si un débat en comité s'impose, c'est le cas des grandes orientations de l'Association. Exemple : secondes indifférenciées ou pré-orientation en troisième ? Dans ce cas, bien souvent, il faut annoncer ce débat plusieurs mois à l'avance par l'intermédiaire du BGV de telle sorte que les régionales et les commissions nationales compétentes aient le temps nécessaire pour y réfléchir. Il importe de faire en sorte que les décisions prises relèvent du plus large consensus.

Il faut aussi noter que les nombreuses lettres personnelles que nous recevons donnent en général une bonne idée de ce que pense la base (je dis "bonne idée" car elle est souvent confirmée par le débat en comité cité plus haut). Toutefois, même si ce courrier peut donner une bonne intuition aux membres du bureau sur les décisions à prendre, il ne saurait suffire.

A. Les grands thèmes d'action de l'A.P.M.E.P. A1. L'élémentaire

La commission de l'Ecole Elémentaire a momentanément abandonné son travail sur l'activité mathématique en Maternelle pour s'intéresser au concours d'entrée à l'Ecole Normale de septembre 1986 qui, pour la première fois depuis 1979 — début de la formation universitaire des Elèves-Instituteurs — comportait une épreuve de mathématiques.

L'enquête lancée sur "le sujet de mathématiques au concours d'entrée à l'EN" a permis la proposition faite dans le BGV n° 9 (mai 86) qui fut retenue par un certain nombre d'auteurs de sujets.

Fin novembre 86, la Commission avait reçu ceux des 22 académies. L'IREM de Bordeaux s'est proposé de les publier et de les diffuser dans des Annales courant janvier 87.

Cette année la Commission reprend sa réflexion sur, l'Ecole Maternelle dans le but de faire paraître une bibliographie concernant ce cycle.

Enfin, elle suit de près le problème des Ecoles Normales qui voient diminuer dangereusement le recrutement des élèves-instituteurs et qui risquent de subir la suppression d'un nombre très important de postes de formateurs.

A2. Les collèges

En ce qui concerne les collèges, cette année a été marquée par deux événements : la mise en place des nouveaux programmes de sixième et le nouveau brevet des collèges.

En janvier 86 nous avons, sur notre demande, participé aux 8 stages interacadémiques de formation de formateurs. Nous y étions en tant qu'observateurs, "à titre personnel", et nous avons ainsi assuré une présence accrue de l'A.P.M.E.P. dans ces stages. Cette participation a été reconduite pour les stages de cinquième cette année.

Un échange de courrier avec M. Hussenet, alors Directeur des collèges, a eu lieu au cours du 1er trimestre (voir BGV n° 7 et 9). L'actualité nous donne raison d'être intervenus sur ce point. En effet, dans certaines académies encore peu ou pas touchées par les réductions d'horaires, les collègues sont inquiets pour la rentrée 87. Dans les cas, apparemment encore peu nombreux, où les "3 heures" sont effectives, les collègues vivent en direct tout ce qui est décrit dans la lettre du 8 janvier.

Nous sommes aussi intervenus, en direction de la COPREM, encore vivante, et de M. Legrand, doyen de l'Inspection Générale de mathématiques, à propos des moyens mis à la disposition des enseignants pour mettre en place les nouveaux programmes (La Direction des Lycées et Collèges ayant, à ce moment, remplacé la Direction des Collèges et étant beaucoup trop occupée pour s'intéresser à nos demandes).

Quels sont ces moyens?

- une journée d'information : pour 1 ou 2 professeurs par collège, nous demandons une réelle *formation* (par exemple par les IREM) et pas seulement cette *information* certes nécessaire, mais tout à fait insuffisante;
- les commentaires des programmes diffusés par le ministère en toute fin d'année : nous les avons publiés en temps utile pour qu'ils soient utilisés. C'est bien mais est-ce vraiment à nous de le faire ?
- des documents : tous les professeurs de sixième ont reçu un grand nombre de manuels (qui ne sont que ce qu'ils sont !). Mais seuls quelques-uns ont accès aux documents issus du suivi scientifique et des différents groupes de travail. En effet, les IREM ont dû en assurer seuls la diffusion.

Le brevet des collèges, quant à lui, a posé pas mal de problèmes. Fort heureusement les multiples interventions de toutes parts ont amené à revoir son organisation pour cette année. Les textes proposés ont été, dans la plupart des cas, inadaptés et de toute façon extrêmement disparates (la Commission 1er cycle étudie ces textes à l'aide d'une grille établie en juin). Lors de l'entrevue avec l'Inspection Générale de mathématiques fin octobre, nous avons eu des assurances pour une meilleure organisation de l'élaboration des sujets et d'un contrôle plus efficace. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Après cette première "expérience", la question de la finalité (et même de l'utilité) d'un examen sous cette forme reste posée.

A3. Les Lycées Professionnels

L'A.P.M.E.P. a poursuivi son action concernant l'enseignement des mathématiques en Lycée Professionnel. La Commission Nationale s'est réunie chaque trimestre et a travaillé en liaison étroite avec le groupe Inter-IREM "Enseignement Technique". La structure a évolué en devenant plus un lieu d'échange, de propositions et de définition des positions de l'Association concernant les Lycées Professionnels, qu'un lieu de simple formation. Ses travaux ont été relayés et diffusés par le secrétaire national et le BGV.

Ont été plus particulièrement abordés :

 la création des quatrièmes et troisièmes technologiques, et les questions liées à leur mise en place de manière très décentralisée, avec des cadres horaires et des contenus de formation très variable selon les endroits.

 la rénovation des programmes de B.E.P. en cours depuis plusieurs mois mais dont les textes concernant les mathématiques ne sont toujours pas parus, et qui

ont fait l'objet de commentaires de la part de l'Association,

- les classes préparatoires au Baccalauréat Professionnel, et l'organisation de l'exament lui-même ; à ce sujet l'A.P.M.E.P. a souhaité, conjointement avec les IREM, qu'une épreuve de mathématiques non intégrée aux autres disciplines professionnelles figure effectivement dans toutes les catégories de Baccalauréat Professionnel, contrairement à ce que laissait penser les premiers projets officiels. Cette présence est devenue effective dans les textes définissant cet examen parus au B.O. en mars 1986. L'A.P.M.E.P. s'en est félicité,
- le Contrôle Continu, tant au niveau des questions liées à son fonctionnement sur le terrain, que de celles concernant l'évolution du référentiel de mathématiques et son usage,
- la formation complémentaire et optionnelle de l'informatique en tant que science, qui se poursuit dans quelques établissements de manière expérimentale.

Outre ces questions de fond, l'A.P.M.E.P. a développé ses actions d'information et de service en direction des adhérents de Lycées Professionnels par :

la réalisation et la redéfinition des annales de C.A.P. - B.E.P.

la présence d'articles spécifiques aux LP dans les BGV,

— la mise en chantier d'une base de données télématique, contenant des exercices, utilisables en Lycées Professionnels, base qui devrait devenir opérationnelle en 1987.

Les participants aux divers travaux cités précédemment ont souhaité voir leurs forces grandir pour ne pas rester un petit groupe isolé au sein de l'Association. Ils ont également émis le vœu d'échanges plus nombreux avec les autres commissions par niveau de l'Association notamment celles du Premier et Second cycle dit long.

A4 a. Les projets de réforme

La Commission Second cycle long de l'A.P.M.E.P. a tout au long de cette année travaillé dans cinq directions principales :

- la classe de Seconde de détermination. A partir de différents documents utilisés dans les classes, tant au niveau des activités que de l'évaluation, nous avons pu constater que si le programme est en parfaite continuité avec ceux du premier cycle, il est souvent difficile de gérer l'hétérogénéité ; toutefois les dédoublements permettent de remettre à niveau quelques élèves ;
- la Commission a poursuivi l'étude des programmes de premières; des réunions, au niveau régional, ont permis de sensibiliser les enseignants au nouvel esprit des contenus, mais une publication tardive n'a pas permis une réelle prise en compte des nouvelles façons de travailler avec les élèves. Comment laisser une part plus active à l'élève dans des classes nombreuses ? L'A.P.M.E.P. a demandé moins d'élèves par classes et des dédoublements ;

- le programme de T. C, D, E a été étudié, en relation avec les Commissions inter-IREM, mais encore on a pu constater une trop grande rapidité dans la mise en application, avec toutes les conséquences qui en découlent. D'une façon générale, l'A.P.M.E.P. a demandé une expérimentation de tout nouveau programme et une prise en compte des résultats de la recherche;
- la réforme des lycées a préoccupé les membres de la Commission, et a fait l'objet d'une réunion, élargie, aux journées de Metz (voir BGV n° 12 décembre 1986). L'A.P.M.E.P. est consciente de la nécessité d'une évolution du système éducatif, mais cette évolution devrait être progressive et permanente suite à une large consultation ;
- avec la collaboration de nombreux enseignants, les sujets du baccalauréat session juin 1986, ont fait l'objet d'une analyse, publiée dans le bulletin vert de février 1987.

A4 b. Le baccalauréat

La Commission Second cycle a reconduit cette année le principe d'une analyse des sujets du baccalauréat session de juin 1986.

Sur la base du volontariat, de nombreux professeurs de mathématique nous ont envoyé leurs remarques, dont la synthèse est publiée dans le bulletin vert de février 87.

A5. Enseignement supérieur

L'enseignement Post-Baccalauréat a entrepris une profonde mutation à la fois dans le contenu de l'enseignement (nouveaux programmes en classes préparatoires) et dans les structures pédagogiques (DEUG rénovés) que nous essayons d'analyser, en coopération avec la Commission inter-IREM Université et l'Union des professeurs de Spéciales. De nombreuses enquêtes ont été lancées, mais la complexité et la diversité des situations rendent les réponses et leur synthèse difficiles. Ce travail est toujours en cours.

Une entrevue avec Mme Serre, Directrice de l'Ecole Normale supérieure de Sèvres, et chargée d'un rapport par le Premier Ministre sur les classes préparatoires, nous a fourni quelques points de vue intéressants, mais ce rapport ne semble pas avoir été suivi d'effets.

Enfin, une grande partie de notre travail a porté sur la création du champ Post-Bac du Serveur, qui doit être mis en place très prochainement.

A6. Formation des enseignants

Le changement de gouvernement a contraint le Bureau a réitérer toutes les actions entreprises l'an dernier.

Une délégation A.P.M.E.P. a été reçue par M. Vinciguerra, Conseiller Technique auprès du Cabinet du Ministère de l'Education Nationale le 6 juin. Lors de cette entrevue, nous avons rappelé notre attachement aux concours internes et notre demande d'un plan de recrutement des enseignants sur 5 ans renforcé par un dispositif de prérecrutement du type IPES.

Par ailleurs, le Bureau est intervenu auprès du Ministre pour protester contre son refus d'habiliter l'Université d'été de Didactique et la réduction considérable des moyens de celle d'Histoire et d'Epistémologie.

La Commission nationale "Formation des Maîtres" a mené une enquête sur la formation DEUG-PEGC auprès de tous les stagiaires. Une analyse des résultats a été publiée dans le BGV n° 12. La Commission a également élaboré des propositions de contenus pour les concours internes.

La réactualisation des positions A.P.M.E.P. sur la formation initiale sera entreprise en 86-87.

A7. Informatique

Cette année, il n'y a pas eu de rencontre avec le Ministère sur ce sujet, du fait de la régionalisation des moyens.

L'activité dans ce secteur a eu deux pôles :

La modernisation du service informatique de l'A.P.M.E.P.

Le premier système informatique étant devenu défaillant, un nouveau service a été mis en place. Bâti autour d'un compatible IBM AT et du système de gestion de bases de données Multilog, le nouveau système est en place.

Nous ne décrirons pas ici toutes les péripéties qui ont émaillé son installation. Nous espérons qu'il donnera toute satisfaction à tout le monde.

Les réunions de la Commission informatique

Des problèmes de formation en informatique apparaissent partout avec la régionalisation et les restrictions budgétaires. Les problèmes de remplacement font que des professeurs de mathématiques ne sont pas retenus à de tels stages lorsqu'ils existent.

Une grille de lecture des logiciels pédagogiques afin d'alimenter une rubrique d'essais dans le serveur a été constituée et proposée dans le BGV.

Un groupe a travaillé sur les tableurs.

Un groupe réfléchissait à l'utilisation de logiciels utilitaires est en cours de constitution.

L'apparition dans les nouveaux programmes de l'utilisation des calculatrices appelle quelques interrogations. Un sous-groupe de la Commission va essayer de faire le point sur ce sujet.

Avec les projets de réforme des lycées par le ministre Monory, l'option informatique bat de l'aile. Alors que la nécessité d'une telle option dans notre enseignement général est une évidence, nous ne pouvons qu'être opposés à sa suppression.

A8. La Télématique

Deux temps forts ont marqué cette année :

- l'inauguration du centre serveur,
- l'opération Bac sur Minitel.

Le serveur

L'année 1986 marque l'ouverture d'un service télématique. A titre expérimental sont développés 4 services :

- une base d'exercices du 1er cycle : elle contient actuellement près de 550 exercices,
- une base d'exercices de seconde,
- une base annonces qui n'a pas pu fonctionner,
- une messagerie.

Des problèmes avec la société de service gérant le serveur ont fait que des dysfonctionnements n'ont pu permettre de faire la publicité de ces services. Peut-être n'avons-nous pas investi suffisamment financièrement ?

Dès le mois d'octobre s'est constitué un groupe de travail sur le serveur sous la responsabilité d'Antoine Valabrègue. Une modification des services est engagée ainsi qu'un changement de société de services. Des bases second cycle, LP, Post-Bac sont préparées. Il reste à les alimenter... Un nouveau service Contact-math et Forum devrait permettre de développer la vie associative.

L'opération "Bac sur Minitel"

Le deuxième événement d'importance médiatique est le lancement d'annales et d'éléments de solutions des épreuves de mathématiques de toutes les séries et de toutes les académies accessibles par Minitel, le soir même des épreuves. Cette opération s'est faite en liaison avec Funi, RTL et le journal Phosphore. Malgré la concurrence ce fut un succès : près de 45 000 appels. Le Comité de novembre 1986 a décidé de reconduire l'opération sous d'autres conditions de mise en place.

Ces deux opérations ont nécessité des centaines d'heures de travail bénévole et il faut remercier ici tous ceux qui y ont participé.

B. Les relations extérieures de l'A.P.M.E.P.

B1. Nos rapports avec:

a. Le Ministère

Nous les séparerons en deux, le lecteur averti n'ignorant pas le changement de gouvernement après les élections du 16 mars !

• Avec le Ministère Chevènement

Il s'agit surtout de la poursuite de l'action contre le projet de réforme des lycées. On consultera à ce propos dans le bulletin BGV n° 8 de mars 1986 :

- la lettre que M. Chevènement, lui-même, a envoyée à l'A.P.M.E.P. le 7 janvier 1986,
- notre réponse le 29 janvier 1986,
- le compte rendu de la réunion avec M. Laforest, Conseiller Technique le 5 février 1986.

Dans le BGV n° 9, on consultera le compte rendu de la réunion avec M. Antonmattei, Directeur des Lycées, le mercredi 12 mars 1986. Par ailleurs, nous avons rencontré le 21 février Mme Serre chargée par le Premier Ministre d'un rapport sur la réforme des classes préparatoires.

• Avec le Ministre Monory

Dès le début avril, nous avons écrit à M. Monory pour l'alerter sur les problèmes de recrutement de professeurs de mathématiques et sur les dangers du projet de réforme Chevènement. Quelques jours après, nous apprenions le retrait de ce projet. En juin 86, nous avons rencontré M. Vinciguerra, Conseiller Technique du Ministre (voir BGV n° 11). Nous lui avons ensuite fait parvenir divers documents concernant les points de vue de l'Association sur un certain nombre de sujets (réforme des lycées, formation des maîtres, agrégation interne,...). Ces documents ont été publiés dans le BGV n° 11 de septembre. Par la suite, ce dossier a été transmis à M. Lucius, Directeur des Lycées et Collèges, que nous avons accueilli aux journées de Metz et que nous espérons à nouveau rencontrer début 87 afin de poursuivre le dialogue.

b. L'Inspection Générale

Le 17 octobre de 16 h 30 à 19 h 30, le bureau représenté par 5 de ses membres a eu une entrevue au Ministère avec l'Inspection Générale représentée par son doyen M. Legrand, par M. Berard et à partir de 19 h par M. Ovaert.

L'ordre du jour comportait les points suivants : COPREM, Second cycle, Premier cycle.

COPREM

M. Legrand donne communication de la note qu'il avait envoyée en juin au cabinet pour soutenir la COPREM. De notre côté nous informons l'I.G. sur les initiatives que nous avons prises sur le même sujet. Nous nous inquiétons d'une éventuelle commission de pilotage qui remplacerait la COPREM mais dont la composition ne nous donnerait pas le même type de garanties. L'I.G. insiste sur le fait qu'elle ne souhaite pas avoir, seule, la responsabilité de faire les programmes et déclare tout faire pour obtenir un cadre organique de concertation. On parle d'une commission indépendante qui serait présidée par une personnalité telle que Choquet ou J.P. Serres lequel a déjà été consulté par le Collège de France. La convergence de vues entre l'A.P.M.E.P. et l'I.G. est mise en évidence et M. Legrand souligne la nécessité de faire converger les démarches.

L'A.P.M.E.P., la SMF et l'UPS ayant décidé de demander une entrevue au Ministre, M. Legrand souhaite y être invité.

· Second cycle

Il est surtout question du projet Monory et la discussion sur ce sujet a été très longue. Comme ce projet est caduc, il ne semble pas utile de rapporter l'intégralité de l'échange. Soulignons simplement quelques points : les programmes de mathématiques ne devraient qu'être légèrement modifiés : ajustements par touches. M. Legrand fait remarquer que la T.C. n'est pas une classe où l'on prépare pour l'enseignement supérieur et qu'il est souhaitable que son programme se rapproche de celui de la T.D. Mais comment sensibiliser les professeurs de T.C.? M. Legrand rappelle que les réunions de concertation ou d'information ne peuvent se faire que sur la base du volontariat. Les IREM devraient, selon lui, prendre une part plus grande aux actions de formation, par exemple par des actions sur contrat. M. Berard cite le fascicule Première S de l'IREM de Strasbourg et ceux sur la géométrie en Seconde de l'IREM de Nancy comme des contributions intéressantes.

• Premier cycle

Les représentants de l'A.P.M.E.P. mettent en évidence les points suivants :

- avec l'augmentation du nombre d'élèves par classe, c'est la qualité des rapports élèves-enseignant qui tend à se dégrader,
- la nécessaire prise en charge différenciée des élèves ne peut se faire dans de bonnes conditions,
- la tendance dans les établissements n'est pas du tout à un enseignement interdisciplinaire, le repli sur les disciplines étant un fait, la réduction à 3 heures hebdomadaires de l'enseignement des mathématiques serait une catastrophe,
- le programme de sixième paraît satisfaisant, il permettrait sans doute une amélioration de la situation (moins d'échecs, implication plus grande des élèves...), mais qu'en est-il en réalité? Les mesures d'accompagnement : documents, formation sont tout à fait insuffisantes.

L'I.G. estime nécessaire les documents d'accompagnement mais déclare ne pas avoir "eu le temps de les faire". La classe de sixième accueille 97,5 % d'une classe d'âge tandis que la seconde ne reçoit que 37 %. Le "rendement" du collège devrait être amélioré. M. Legrand remarque en passant qu'avec le recrutement actuel de la T.C, le taux de réussite au baccalauréat devrait être de 90 % et non de 75 % comme actuellement.

A propos de suivi scientifique des programmes de collège, l'A.P.M.E.P. souhaite que l'opération soit poursuivie en cinquième, puis en quatrième... Il est demandé que les professeurs soient munis de documents... M. Legrand rappelle que le ministère publie les documents normatifs, mais que les documents incitatifs devraient être publiés par des organismes indépendants (appel à l'A.P.M.E.P.).

M. Berard évoque la possibilité d'un suivi de faisabilité qui pourrait, par exemple, être assuré par les directeurs des centres de formation.

Le problème de l'utilisation des calculatrices au collège est soulevé avec les difficultés occasionnées par la diversité du matériel que l'on trouve entre les mains des élèves. L'A.P.M.E.P. a décidé de contacter des constructeurs afin de définir un cahier de charges.

L'I.G. insiste sur l'importance de la pratique conjointe du calcul mental, du calcul à la main et du calcul à la machine.

Brevet des Collèges

L'A.P.M.E.P. s'inquiète de la qualité des sujets et de leur conformité au programme. L'I.G. n'est pas directement responsable mais a incité les IPR à envisager des procédures de contrôle analogues à celles des sujets de baccalauréat. Une grande disparité des épreuves est considérée comme normale les premières années. Ensuite, on devrait "tendre vers une épreuve moyenne aux objectifs parfaitement définis".

Mme Dardant, IPR à Poitiers, est chargée de faire une analyse des objectifs et des contenus des épreuves du brevet. D. Reisz mène de son côté une enquête sur les conditions de passation du brevet. Pour une meilleure harmonisation, une circulaire plus impérative sera adressée aux IPR. Il est souhaité que des équipes académiques composées de professeurs et d'IPR travaillent à des épreuves "modèles" de différents types.

c. La presse

Une partie de l'action de l'A.P.M.E.P. a été, dans la continuité de l'année précédente, de se faire connaître davantage auprès de l'ensemble des médias. L'expérience prouve en effet que c'est souvent par son intermédiaire que nous arrivons à exercer quelques pressions sur un gouvernement. C'est d'ailleurs en partie dans ce but que nous avons décidé de participer à l'action "résultats du bac sur Minitel": il s'agissait pour nous, de nous faire mieux connaître du grand public, de nous promouvoir en quelque sorte. Cela conduit quelquefois à des résultats probants:

- dans le BGV n° 8, on trouvera des extraits d'un article du "Monde" du 16 janvier 1986 reprenant clairement quelques positions de l'A.P.M.E.P..
- le problème de la difficulté du recrutement des professeurs de mathématiques a été bien accueilli par la presse et M. Monory lui-même s'en est officiellement inquiété.

Bien sûr, il serait souhaitable qu'il s'en inquiète au point de prendre des mesures concrètes et efficaces pour y remédier, mais pour nous, la première chose était de sensibiliser une partie de l'opinion à ce problème.

Ces contacts avec la presse, sont souvent enrichissants pour ceux qui y participent, pourtant, les résultats sont quelquefois décevants : il arrive parfois que l'on passe plusieurs heures avec un journaliste pour rien (exemple : Le Point), pour une ligne ou deux (l'Express), ou pour de plus larges extraits mais retirés de leur contexte et déformant complètement la pensée initiale (le Monde de l'Education, le Figaro,...). Malgré ces déboires, qui doivent nous inciter à la prudence, il convient de continuer à accepter de rencontrer les journalistes en essayant de profiter de l'expérience acquise pour mieux faire passer son message. En tant que scientifiques, nous n'avons reçu aucune formation en matière de communication et il nous faut apprendre sur le terrain.

d. Les syndicats

Nous les rencontrons périodiquement pour échanger des points de vue : lorsque nos analyses convergent, il est bon que les syndicats soutiennent notre action. Le plus souvent, ces rencontres se font à l'occasion de nos journées nationales, elles sont suivies par des échanges de courriers : nous les informons, en outre, de nos interventions auprès de la presse et du Ministère.

e. Les autres associations

Avec les autres associations de spécialistes, le lien privilégié de rencontre est toujours la Conférence des Présidents d'associations qui en regroupe 24. La "conférence" est surtout un lieu d'information et d'échange d'idées qui permet de coordonner les analyses et les actions de chacune.

Le résumé des principales activités de cette conférence est en annexe.

f. Les mouvements pédagogiques

L'A.P.M.E.P. a toujours manifesté un intérêt certain pour les travaux des mouvements pédagogiques. Ces dernières années, les contacts étaient quelque peu tombés en désuétude. Fin 86, il semble se dégager un renouveau et un désir de dialogue. Nous espérons ces contacts fructueux.

B2. La SCFCIEM (Sous-Commission Française de la Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques)

L'époque où nos courriers restaient lettres mortes est révolue : depuis janvier, le président de cette organisation est l'un des quatre représentants de l'A.P.M.E.P. cela signifie, pour nous, une garantie au niveau des échanges d'informations. La SCFCIEM semble d'ailleurs plus active. On notera, entre autre, l'amorce d'une préparation sérieuse du congrès international de Budapest en août 88.

B3. Les IREM

L'A.P.M.E.P. est présenté à l'ADIREM, et ses représentants (M.H. Peyrache, J. Bolon) tiennent régulièrement le Bureau au courant des travaux de cette assemblée. Nous avons de même un représentant au Conseil Scientifique des IREM (J. Bolon).

La situation des IREM ne s'améliore pas. L'incertitude sur le renouvellement des moyens y est constante. La décentralisation aidant, il semble que tous les coups soient permis. Une Direction leur demande de mener des travaux de haut niveau scientifique tout en leur laissant des moyens qui ne suffisent même pas à assurer l'encadrement de stages qui, pour une autre Direction, constituent la justification de leur existence. Une partie trop importante de leur énergie est ainsi utilisée à essayer de sauver ce qui existe. La situation de l'enseignement des mathématiques dans les collèges et les lycées, les ambitions d'ouverture scientifique affichées par les uns et les autres, demanderaient que les IREM soient davantage pris au sérieux et que leur existence et/ou, leurs moyens ne soient pas sans cesse remis en question.

En particulier les commissions inter-IREM, qui sont parfois A.P.M.E.P.-IREM, ne peuvent pas, le plus souvent, planifier un travail sérieux dans l'incertitude qu'elles sont du maintien de leurs moyens de fonctionnement. Ces commissions sont pourtant un chaînon essentiel du réseau IREM.

L'A.P.M.E.P. a défendu les IREM chaque fois que l'occasion lui en a été donnée : motion adoptée par l'assemblée des journées de Port Barcarès et largement diffusée, presse, entrevues diverses au Ministère. Dans le même ordre d'idée, nous avons protesté avec l'ADIREM pour le maintien des crédits aux Universités d'été.

B4. La COPREM

Rappelons les faits : créée en juin 1983, la COPREM (Commission Permanente de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques) se voyait brutalement remerciée en septembre 1986, ainsi d'ailleurs que toutes les autres commissions du système mis en place à la même époque.

Après un temps de stupeur, car le Ministère donnait, peu auparavant, des assurances quant à la survie de la COPREM, une action s'ébauchait à l'initiative de l'A.P.M.E.P.:

- manifeste commun A.P.M.E.P., UPS (Union des Professeurs des Spéciales),
 SMP (Société Mathématique de France) pour la COPREM,
- articles de journaux, etc...

Par ailleurs, l'Inspection Générale intervenait à plusieurs reprises dans le même sens.

Devant cette réaction unanime de la communauté mathématique française, le Directeur des Lycées et Collèges, M. Lucius, présent aux journées de Metz, annoncait qu'il allait se saisir du problème.

Le processus de mise en place d'une nouvelle commission, pour laquelle nous avons fait des propositions précises (voir BGV n° 12), est actuellement en cours. Affaire à suivre.

C. La vie interne de l'A.P.M.E.P.

C1. Bulletins

Le traditionnel bulletin vert reste le support écrit référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. Incontestablement, l'A.P.M.E.P. doit au sérieux de la Commission des publications le fait d'être respectée dans les milieux scientifiques français et internationaux. Actuellement, une réflexion est engagée pour le rendre plus accessible aux collègues sans pour autant perdre en qualité et en prestige.

En complément du bulletin, le BGV assure la diffusion d'informations d'actualité nécessitant rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'Association. C'est en quelque sorte un "bulletin de liaison" entre le Bureau et les adhérents.

Dans un souci d'efficacité plus grande encore, et compte tenu de la multiplicité des tâches qui incombent au bureau, un "Comité de Rédaction" restreint sera mis en place en 1987 : il comprendra deux ou trois membres du Bureau, assisté du responsable de la fabrication.

C2. Publications

Au cours de l'année 1986, nous avons dû changer d'imprimeur. En effet, l'imprimerie Vaudrey (à Lyon), où nous faisions imprimer le bulletin vert et les brochures depuis de nombreuses années, a déposé son bilan fin novembre 1986.

Connaissant les difficultés financières de cette imprimerie, nous avons décidé, dès la fin du premier semestre de 1986, de changer d'imprimeur. C'est ainsi que le bulletin vert, depuis celui de septembre (n° 355), et les brochures sont actuellement imprimés par l'entreprise lyonnaise I.G.R.

Mais ces difficultés ont retardé la parution de certaines brochures (fiches du Dictionnaire, par exemple).

Au cours de l'année 1986, l'A.P.M.E.P. a édité les brochures suivantes :

- Inforama (panorama sur le fait informatique),
- Elem Math 8 (aides pédagogiques pour le cycle moyen : nombres décimaux).

Ces brochures figurent sur le bulletin de commande relatif à la cotisation 1987.

Au cours de l'année 1987, nous prévoyons d'éditer les brochures suivantes :

- Fiches du Dictionnaire (millésimes 81-86),
- Fragments d'histoire des mathématiques (tome 2),
- Activités mathématiques au collège,
- Elem Math 9,
- Mots VIII,
- Ludofiches 86.

C3. Les Commissions Nationales et Groupes de travail

Les Commissions Nationales restent ouvertes à tous les adhérents, et particulièrement aux représentants des Commissions régionales quand celles-ci existent. Organisées par niveaux (Elémentaire, 1er cycle, 2e cycle court, 2e cycle long, Secondaire-Post Bac) ou par thèmes (Formation des Enseignants, Evaluation, Informatique), elles sont avant tout un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés. Depuis plusieurs années, elles disposent toutes d'un responsable en propre, distinct du Secrétaire National correspondant. Cette organisation permet une plus grande autonomie des Commissions qui peuvent mener leurs propres travaux sans être encombrées par des tâches incombant au Bureau. Elle semble adéquate pour les commissions par niveaux, mais des problèmes se sont posés pour les autres : le Comité devra y réfléchir en 1987.

Les Groupes de travail ont une tâche plus précise et plus circonscrite (par exemple, la fabrication d'une brochure). Réunissant un nombre limité de personnes avec un projet de travail précis, ces groupes se réunissent jusqu'à l'achèvement de leur tâche. En 1986, les Groupes de travail existants ont été reconduits.

Le Groupe de réflexion sur l'enseignement du second cycle (GRESCY) devrait reprendre assez rapidement ses activités. Un de ses rôles est de réfléchir à des améliorations futures de l'enseignement des mathématiques dans les lycées.

C4. Les Journées nationales de Metz

Organisées par la Régionale de Lorraine, les Journées Nationales se sont déroulées à Metz les 8, 9 et 10 novembre 1986. Ces dates ont été choisies après de nombreux déboires dus à un changement tardif dans les dates de vacances par le Ministre Chevènement. Cette décision d'avancer de 3 jours la rentrée avait sans doute pour le Ministre comme objectif de se rendre populaire dans l'opinion public. Cet objectif aura été pour le moins raté auprès des membres de la Régionale de Lorraine et du Bureau national en raison du surcroît de travail et de soucis qu'il nous a occasionné!

Ceci dit les Journées ont été, comme à l'accoutumée, le temps fort de la vie de notre association comme en témoignent les comptes rendus parus dans le BGV n° 12 et le bulletin. Il est bon de rappeler que ce sont 477 collègues (dont 110 non adhérents !!) qui s'étaient inscrits (combien de non inscrits ?) et qui ont participé aux travaux. Soulignons encore une fois, outre les nombreux échanges en groupes de travail, en commissions, les principaux temps forts qui ont marqué ces Journées :

 l'ouverture sous la présidence de M. Lucius et en présence de M. le Recteur Mesliand,

- la table ronde autour du thème "communiquer les mathématiques",
- l'assemblée générale des Journées qui donne toujours lieu à des échanges hauts en couleur...

Il est important de souligner que ces Journées se sont déroulées avec le soutien financier non négligeable de la ville de Metz, de la Région Lorraine et du Département. La presse locale a tenu à se faire l'écho de ces Journées et l'A.P.M.E.P. a eu droit de cité.

Les médecins ont les "Entretiens de Bichat", les professeurs de mathématiques ont leurs "Journées Nationales" qu'il faut développer et considérer comme des journées de formation à part entière (leurs inscriptions au P.A.F. se développent et c'est encourageant).

C5. Le séminaire de Vaugrigneuse

Le séminaire annuel a réuni à Vaugrigneuse environ 40 participants les 27 et 28 avril 1986. Comme les années précédentes, il a permis aux nouveaux élus de mieux se connaître et se faire connaître. L'activité s'est développée suivant deux axes :

1. la rénovation de *l'enseignement* de la *géométrie*, particulièrement en lycée : la mathématique n'a pas été racontée, elle a été pratiquée. Les participants se sont mis en situation d'apprentissage face à des problèmes nouveaux (... ou anciens selon la date de naissance) ; ils ont perçu les sentiments qu'éprouvent plus habituellement nos élèves : joie de trouver et angoisse de ne pas trouver, chacun en a tiré des conséquences pour sa stratégie pédagogique.

Sur le contenu (savoirs et savoir-faire) se reporter au bulletin n° 355 et aux bulletins suivants pour les retombées dans nos classes.

2. la pratique du *minitel* et l'usage du *serveur*: présentation de l'outil et panorama des possibilités qu'il offre: banque d'exercices critériés par objectifs et par niveaux, informations du bureau national, propositions d'activités et comptes rendus succints par régionale,...

Bien que n'étant pas réunis en comité, les participants ont ébauché l'opération Bac 1986.

C6. Le nouveau local

Nous avons pris possession de ce nouveau local situé 26, rue Duméril, le 11 février 1986. Nous ne décrirons pas ici les péripéties qui ont émaillé les travaux. D'ailleurs les deux précédents présidents en auraient sûrement autant que l'actuel à raconter ! Sans compter que tous les problèmes ne sont pas réglés.

Il n'en reste pas moins que nous occupons désormais un local spacieux, clair et agréable dont nous sommes propriétaire et qu'il s'agit incontestablement d'une date importante pour l'Association.

L'inauguration officielle s'est faite lors du Comité de juin.

Dans les mêmes temps, nous avons vendu l'ancien local à nos amis de l'EPI que nous sommes heureux d'avoir comme voisins.

D. Perspectives

L'année 87 devrait voir disparaître les problèmes de types administratifs à l'A.P.M.E.P. Désormais, au nouveau local rue Duméril, deux secrétaires sont présentes à plein temps. Le matériel informatique ayant été complètement renouvelé, l'ensemble du fichier sera mieux tenu à jour et le service aux adhérents devrait être amélioré.

Le centre serveur devrait atteindre une phase de croisière (86 étant l'année de l'expérimentation) et apporter aux adhérents un moyen de communication supplémentaire en plus des bulletins et brochures.

L'action de l'A.P.M.E.P. ne se limite pas aux seuls services des adhérents : nous devons approfondir notre réflextion sur l'enseignement des mathématiques et sur les problèmes annexes qu'il suscite. Nous devons aussi continuer à nous promouvoir, comme une organisation sérieuse et respectée, auprès de l'opinion publique, de telle manière que, par médias interposés, nous puissions faire davantage pression auprès des instances dirigeantes dans les moments critiques.

Annexe

Synthèse des travaux de la Conférence des Présidents

8 ianvier 86

Discussion sur les compléments aux nouveaux programmes de sixième. Discussion sur l'envoi d'un texte au ministère, à propos de la réforme des lycées.

26 février 86

Décision d'envoyer au ministère le texte sur la réforme des lycées aux noms des seules associations signataires.

19 mars 86

Discussion sur l'évaluation des lycées : projet de lettre à adresser au Ministre.

23 avril 86

Les représentants de la Conférence des Présidents aux Commissions du ministère font part du report sine die de celle des lycées et l'annulation de celle des collèges. Discussion à propos du nouveau livret scolaire (cf. Bo du 27 mars 86).

21 mai 86

Discussion sur le nouveau livret scolaire proposé à titre expérimental en Seineet-Marne, mais pas de motion puisque pas de consensus entre les différentes associations.

Face à la décentralisation, texte de la Conférence sur l'importance de l'Education Nationale en tant que service public, ainsi que sur le rôle à jouer par les lycées.

Dans un autre texte à propos de "l'évaluation des lycées" la Conférence exprime son opposition à tout ce qui pourrait être un palmarès des Lycées.

11 juin 86

Décision d'envoyer les deux textes du 21 mai 86 à M. Lucius, nouveau Directeur des Lycées et Collèges.

19 septembre 86

Accord pour une demande d'audience au Ministère (qui elle ne sera pas accordée) sur les points suivants :

- fin des Commissions.
- remise à disponibilité,
- Brevet des Collèges,
- Bac (enseignement général et professionnel).
 Discussion sur la disposition du plan Informatique pour Tous.

22 octobre 86

Problèmes de dédoublement et de la relation pédagogique professeurs-élèves à propos des travaux dirigés (texte rédigé par l'APP).

22 novembre 86

Après l'annonce du projet de réforme de M. Monory, réaction de toutes les associations.

Globalement toutes sont contre ce projet, se trouvant "lésées":

- soit sur le plan des horaires,
- soit sur la disparition des matières jusqu'ici obligatoires,
- soit sur la disparition des options à certains niveaux,
- soit sur la séparation A/C avec disparition du pôle B,
- soit sur les conditions de travail.

A ce sujet, trois textes sont rédigés et, par la suite, envoyés au Ministère malgré les événements que l'on connait et l'annonce du retrait du projet.

III. RAPPORT FINANCIER 1986

par Françoise MAGNA

Recettes	1984	1985	1986
I. Cotisations et abonnements	1 353 505,73	1 886 628,69	1 066 444,44
II. Publicité dans le Bulletin (T.V.A. comprise)	45 012,50	21 442,88	43 938,92
 III. Ventes de brochures sur bulletin de commande vente directement par correspondance 	143 819,62 171 748,56	255 331,90 194 062,15	132 517,87 148 729,08
IV. Trésor Public Intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne Livret A Livret B	23 387,96 50 969,23	21 732,50 33 541,77	18294,49 21624,76
V. Reversements divers			
Versement MAIF pour dégâts des eaux Solde pour clôture du livret "Soli-	2016,20	2 134,80	-
darité'' • Recettes photocopies, téléphone • Remboursement frais occasionnés	340,00 2081,30	3 402,20	1 823,10
pour les besoins de la Conférence des Présidents	1 683,90	1 835,90	=
pour les brochures Unicef et Découvertes (Nice)	4220,34		-
 Remboursement de l'avance faite à l'Imprimeur (capital et intérêts) Subvention Conférence des Prési- 	×=	53 750,00	-
sents	::—	2 500,00	=
 Location de salles	-	=	450,00
Jura, résilié	e—	_	1773,18 5000,00
pour réalisation d'un programme vi- déotex • Vente du local Jura	=	<u> </u>	154 180,00 379 100,00
	1798785,34	2 476 562,79	1 973 875,84
Report du 1er janvier 1986			910 557,93
			2 884 433,77

Dépenses	1984	1985	1986
I. Ristournes Régionales II. Publications	140 900,00	122 000,00	46 400,00
Frais d'impression : 5 Bulletins	399 440,42 77 511,34 311 272,08	591 587,84 61 091,29 285 628,30	451 674,82 78 452,75 185 760,03
Tirés à part	3 917,00 27 477,60	8 272,35	9002,51
 1°) Frais de gestion Impressions diverses : appels de cotisation; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, disquettes Frais de papeterie : Papier à lettres, 			
enveloppes, sachets	61 224,86	67 544,37	84076,08
Séminaires)3°) Frais de fonctionnement	323 105,55	362 282,30	338 859,88
 Frais de timbres, téléphone et divers des responsables de l'association Locaux : charges, chauffage, éclai- rage, téléphone, assurance, impôts 			
Machines à photocopier, à timbrer, imprimante, ordinateur	157 623,15	128 555,85	215 765,81
4°) Traitement employés et cotisations Sécurité et charges sociales 5°) T.V.A. (reversement au Trésor sur publicité, abonnements et vente de	188 280,79	231 900,30	224 888,44
brochures) IV. Frais de port (bulletins, brochures,	6276,00	11 046,00	6 558,00
vote, appels de cotisation, expéditions de notes et de circuliaires) V. Investissements. Achat et aménagement des nouveaux locaux, rue Duméril	315 828,77	256 495,45	248 241,32
(début en 1983)	377 297,82 52 344,11	271 819,55 — 2597,15	133 920,51 — —
Achat d'une imprimante		=	5 692,80 109 824,30
VI. Impôt sur le livret B de C.N.E VII. Gestion fichier CNDP (arriéré	20 986,00	12 230,00	8 050,00
1981)	3 — X	31 803,04	:
R. Duméril		29 200,00	:
	2463485,49	2474053,79	2 147 167,25
A reporter au 1er janvier 1987			737 266,52 2 884 433,77
			<u> 2</u> 00∓ 1 33,77

A. Commentaires sur le bilan

Côté recettes:

I. Cotisations et abonnements

En raison du changement du système informatique (voir rapport d'activité § A7), l'appel de cotisation 1987 n'a pu être envoyé que courant décembre 86, contrairement à celui de 1986 qui avait été envoyé début octobre 85.

De ce fait, la plupart des cotisations 86 ont été encaissées en 1985, mais la plupart de celles de 87 le seront en 1987.

Cela explique la diminution relative de la somme portée à cette rubrique en 1986 par rapport à 1985.

II. Publicité dans le Bulletin

Le nombre des annonceurs restent constant. L'augmentation des recettes dues à la publicité provient d'une régularisation en 1986 de factures correspondant à des publicités parues en 1985 dans le bulletin.

III. Ventes de brochures

Comme pour les cotisations et les abonnements, le même écart se retrouve pour les commandes de brochures effectuées en même temps que le versement des cotisations. Les ventes de brochures par correspondance ont diminué en 86.

IV. Trésor public

Deux raisons expliquent la baisse du montant des intérêts des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne :

- la diminution du taux d'intérêt des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne au 1^{er} août 1986 (4,5 % contre 6 %),
- le financement partiel du nouveau système informatique et la création du 'serveur' par des retraits sur le livret B : le montant des intérêts en est tout naturellement diminué.

V. Reversements divers

Notre local est parfois prêté à d'autres associations pour leurs réunions, moyennant une légère participation financière.

Pour nous indemniser des frais dus à notre participation à l'opération Bac 86 (voir rapport d'activité § A8), "Phosphore" nous a versé la somme de 5 000 F. Par ailleurs, de la publicité gratuite sera faite dans ce journal (voir numéro d'avril 87, en principe) pour notre serveur.

La Direction Générale des Télécommunications nous a versé, en septembre 86, une subvention pour nous aider à mettre en place notre serveur.

Enfin, nous avons vendu, en juin 86, notre ancien local de la rue du Jura à l'EPI (Enseignement Public et Informatique) pour la somme de 379 100 F net.

Côté Dépenses :

I. Ristournes Régionales :

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures". Elle est votée, chaque année, au Comité de juin (en 84 : 20 F en liquide et 10 F en "brochures"; en 85 : 20 F et 10 F; en 86 : 20 F et 10 F).

La diminution du montant total des ristournes versées aux Régionales s'explique par le fait que nous n'avons pas pu les verser toutes en 86. Cela sera fait en 87.

II. Publications:

• Bulletins: les dispositions prises en "Commission du Bulletin", fin 85, ont permis de revenir à des frais d'impression raisonnables (+13 % par rapport à 84).

Les frais d'impression des six BGV (Bulletin à Grande Vitesse) sont comparables à ceux de 84 et 85 (cinq BGV seulement en 85).

Bulletins n° 352 : 86 660,37 F; n° 353 : 75 461,75 F; n° 354 : 113 655,40 F; n° 355 : 81 084,60 F; n° 356 : 94 812,70 F;

BGV n° 7: 17013, F; n° 8: 12754,40 F; n° 9: 8517,20 F; n° 10: 10568,28 F; n° 11: 17027,37 F; n° 12: 12572,50 F.

• Brochures : il n'y a eu que deux nouvelles brochures 86 (voir rapport d'activité § C2).

Inforama: 106 980,21 F; Elem Math 8: 78 779,82 F.

III. Vie de l'Association

1°) Frais de gestion:

L'augmentation des frais de gestion est due à l'achat de papier à lettres et d'enveloppes à en-tête de la nouvelle adresse du local et à l'augmentation du prix du papier (voir n° 3).

2°) Frais de déplacement :

Ils sont en diminution par rapport à 85. Commes les années précédentes, un effort a été fait pour grouper sur un même week-end plusieurs réunions. De plus, l'utilisation de billets de congrès SNCF, permettant une réduction de 20 % sur le montant du billet, a permis de réduire ces frais.

3°) Frais de fonctionnement :

Forte augmentation des frais de fonctionnement (+67.8% par rapport à ceux de 85).

Elle est due:

- à la mise en service du système informatique et du "serveur",
- à de nombreux courriers en relation avec les différents projets de réforme qui ont été annoncés durant l'année 1986.

4°) Traitements employés:

En 1986, nous avons été amenés à réorganiser le secrétariat. En effet, M. Blondel, qui se dévouait pour l'Association depuis de nombreuses années, a souhaité prendre sa retraite "associative". Nous le remercions chaleureusement pour tout ce qu'il a fait et continue à faire pour l'Association.

Ainsi, nous avons embauché une seconde secrétaire. Cette réorganisation du secrétariat n'a pas modifié le montant des salaires et charges sociales.

5°) T.V.A.

- Versement par nous au Trésor :
 - 7 % sur la vente des Brochures
 - 4 % sur les montants des abonnements.

- Reversement par nous au Trésor :
 18,6 % sur les publicités dans le Bulletin, payés par les annonceurs et encaissés par nous sur les factures.
- Le Trésor nous reverse (comme toute Association)
 7 % sur la fabrication du Bulletin et des Brochures, payés par nous, portés sur la facture de l'imprimeur.

IV. Frais de port

Ils sont comparables à ceux de 1985.

V. Investissements

En 1986, nous avons poursuivi l'aménagement du nouveau local. Nous avons aussi modifié le système informatique et créé le "serveur" (voir rapport d'activité § A7 et A8). Cela a nécessité l'achat d'ordinateurs et d'une imprimante.

VI. Impôt sur le livret B de C.N.E.

Il est en diminution, des retraits sur le livret B ayant été nécessaires (voir côté recettes § IV).

B. Nouveau local

Les travaux d'aménagement du nouveau local sont pratiquement terminés.

Malheureusement, d'autres travaux sont à envisager dus à de récents problèmes d'humidité.

Paris, le 28 janvier 1987.

IV. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Le quart du Comité National est à renouveler en 1987, soit la moitié des sièges "nationaux".

Seuls douze candidats se sont manifestés cette année, pour quatorze sièges à pourvoir. Certains d'entre eux ont reçu le soutien de leur Régionale; d'autres sont des adhérents moins connus qui ont répondu aux nombreux appels que le Bureau a lancé dans les publications de l'Association. Qu'ils soient tous remerciés de se proposer ainsi aux suffrages de nos collègues.

Cette situation empêche les adhérents de manifester plus clairement un choix démocratique, ce qui aurait été le cas si le nombre des candidats avait dépassé celui des sièges à pourvoir. Que cela n'empêche pas chacun de voter effectivement et de marquer éventuellement ses préférences.

L'ordre alphabétique a été choisi pour l'ordre de présentation des candidats.

Les élections se dérouleront par correspondance, conformément à l'article 11 des statuts.

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

André ANDRIEUX Lycée Professionnel Mireille Grenet Compiègne (Oise)

Animateur informatique à l'IREM de Picardie depuis plusieurs années, je participe aux inter-IREM, enseignement technique L.E.P. et quand cela m'est possible aux commissions informatiques.

Je participe de même depuis plusieurs années au groupe de travail de la Commission Nationale LP-ENNA de l'A.M.E.P. et je souhaite pouvoir aider à assurer la continuité de cette commission à la mesure de mes disponibilités.

Claude ANSAS Collège Marseille (Bouches-du-Rhône)

Adhérente de l'A.P.M.E.P. depuis de nombreuses années, membre du Comité et du Bureau de 1978 à 1982, j'assure depuis cette dernière date la responsabilité de la Commission Formation Initiale et Continue des Enseignants. Cette nouvelle candidature a pour objectifs :

- de resserrer les liens indispensables qui doivent exister entre une commission et les membres du Comité et du Bureau ;
- de présenter à chacune des deux instances, chaque fois que cela paraît nécessaire, les réflexions que peut faire naître une situation conjoncturelle ou les travaux en cours de la commission ;
- de répondre à une demande éventuelle de leur part en mettant en œuvre, si nécessaire, un dispositif de consultation de l'ensemble des adhérents.

Profondément convaincue du rôle indispensable que joue une association telle que la nôtre pour promouvoir un enseignement de qualité accompagné de meilleures conditions de travail et de formation, je souhaite y apporter de la façon la plus efficace ma modeste collaboration.

Françoise AYRAUT Collège Verneuil-sur-Avre (Eure)

soutenue par la Régionale de Haute-Normandie

Professeur depuis 10 ans en lycée-collège et maintenant en collège, je considère que l'A.P.M.E.P. a un rôle à jouer en liaison avec les autres organisations dans l'évolution de notre métier.

Elle permet un lien entre tous ceux qui s'intéressent aux mathématiques et à l'enseignement.

Je pense aussi que notre Association doit, plus que jamais, tenir toute sa place dans la période actuelle.

Au fil des années une nécessité m'est apparue, de plus en plus urgente, d'essayer de lutter contre l'échec en mathématiques. Pour cela j'ai utilisé des moyens divers, en particulier :

- informatique : collège expérimental et formateur MAFPEN,
- travail pluridisciplinaire,
- travail commun avec d'autres collègues de mathématiques.

Je souhaite que l'A.P.M.E.P. poursuive son action pour :

- encourager la constitution d'équipes,
- lutter contre l'échec scolaire dans les collèges qui exige une évolution permanente du système éducatif,
- agir pour une véritable formation continue permanente des enseignants.

C'est dans ce sens que je présente ma candidature au Comité National.

Michel BARDY
Lycée Polyvalent Louis Lapicque
Epinal (Vosges)

soutenu par la Régionale de Lorraine

Adhérent à l'A.P.M.E.P. depuis mes débuts, j'ai mesuré l'aide qu'elle peut apporter à tous ceux... qui la connaissent : par son bulletin, ses brochures, les rencontres qu'elle permet (réunions locales, Commissions, Journées Nationales), mais aussi les grandes orientations qu'elle a pu susciter, accompagner ou... combattre ! Pensant à tous ceux qui ignorent l'A.P.M.E.P. (pas ceux qui, la connaissant, la jugent inutile ou dangereuse!), je crois qu'il est urgent d'innover pour contacter et faire participer un beaucoup plus grand nombre de collègues. Les structures de l'Etat ont suffisamment "administré", la preuve de leur incompétence à faire évoluer l'enseignement des mathématiques pour que les matheux eux-mêmes, bien regroupés, prennent les choses en main.

Si je peux, en plus de ma participation à la Commission Second Cycle, joindre mes efforts à tous ceux des membres du Comité déjà élus, j'en accepte à l'avance toutes les contraintes.

André BONNET Université de Provence Marseille (Bouches-du-Rhône)

soutenu par la Régionale d'Aix-Marseille

Maître de conférences à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), je m'occupe depuis de nombreuses années de la préparation au C.A.P.E.S. de mathématiques.

A ce titre, j'ai pu, avec mes étudiants, expérimenter les divers changements de programmes.

Le dernier, celui de terminale C (B.O. n° 31 du 11 septembre 1986) est venu conforter l'inquiétude que j'avais ressentie après la parution du programme de première S et E (B.O. n° 29 du 18 juillet 1985).

Depuis la disparition de la COPREM (Commission Permanente de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques), dissoute par le Ministère, l'A.P.M.E.P. devient la seule organisation capable d'émettre un avis autorisé sur la formation mathématique des jeunes générations.

La défunte COPREM, sera peut-être remplacée par un groupe de réflexion sur l'enseignement des mathématiques, et je souhaite personnellement que cette initiative (cf. le BGV n° 12 de décembre 1986) devienne rapidement une réalité. Je pense, en effet, que le temps des grandes réformes est révolu. Après un an ou deux d'application de ces programmes, il me semble préférable de faire le bilan de ce qui donne satisfaction à la majorité d'entre nous, et de proposer un remaniement progressif des points contestés.

Dans cet esprit, le bulletin vert pourrait jouer un grand rôle. En l'absence de manuels, qui n'ont pu suivre la précipitation des réformateurs, pourquoi ne verrait-on pas des collègues faire part, tout simplement, de la façon dont ils traitent telle ou telle question dans l'esprit du nouveau programme? On pourrait aussi, avec le centre serveur, collecter les difficultés rencontrées dans la mise en place des nouveaux programmes, et essayer d'y remédier.

C'est en tout cas le sens de l'action que je compte mener au sein du Comité National de l'A.P.M.E.P., si toutefois, vous m'accordez votre confiance.

Marc DAMON Lycée Professionnel Saint-Etienne (Loire)

Je me présente à nouveau au Comité National après la "pause statutairement nécessaire".

Ancien responsable de la Commission Nationale LP jusqu'en octobre 86, j'ai été désigné par la dite Commission pour me présenter.

Cette candidature est d'autant plus nécessaire que quatre des sortants de 1987 du C.N. sont professeurs de LP; il est nécessaire d'assurer, dans la conjucture actuelle la pérennité de la représentation des LP.

Jean-Bruno DURAND Lycée Corneille (Maths Spé) Rouen (Seine-Maritime)

soutenu par la Régionale de Haute-Normandie

Nouveau membre de l'A.P.M.E.P., je considère qu'elle a un rôle irremplaçable dans la réflexion et l'action communes des professeurs de mathématiques, notamment au sein d'un système scolaire et d'une société qui ne cessent d'évoluer.

Notre Association permet la participation de chacun de ses membres, et leur permet d'échanger et de construire leurs analyses, expériences, propositions sur des points aussi fondamentaux que :

- a. la détermination des objectifs et finalités de l'enseignement des mathématiques (par exemple : formation de l'esprit, fabrication d'outils,...),
- b. le contenu et la pédagogie de cet enseignement dans les diverses classes,
- c. le lien entre les divers cycles d'enseignement,
- d. le lien de l'enseignement des mathématiques avec les divers utilisateurs,
- e. le lien de la formation assurée avec l'insertion sociale et professionnelle (par exemple : rôle de la culture générale pour l'emploi, pour la vie dans la cité, etc).

Alain FAURE Lycée Maurice Genevoix Marignane (Bouches-du-Rhône)

Ange GIORDANI Lycée Maurice Genevois Marignane (Bouches-du-Rhône)

Nous ne prétendons pas faire mieux que nos anciens, mais nous ne pouvons pas faire moins bien.

Nous engageons notre action sur trois niveaux:

- Local : faire fonctionner des équipes de travail dans nos bahuts avec des objectifs clairs, modestes et réalisables.
- Régional : développer la circulation de l'information entre les équipes, faire une première synthèse et élaborer des propositions.
- National : synthèse et réflexion plus globales aboutissant sur des actions vers l'opinion, les médias, le Ministère, les autres collègues...

Enfin peser dans le sens d'une évolution de notre métier, que nous aurons choisie et définie ensemble, avec le souci d'être le plus possible d'accord avec la base.

Bernard JOUBE Collège Salies-du-Salat (Haute-Garonne)

Alors que l'on découvre des quasars entre huit et vingt milliards d'années lumière, je pense qu'on devrait s'attacher davantage, dès le premier cycle, à la géométrie de la sphère, sur laquelle nous vivons, et pour ouvrir une fenêtre sur les espaces non-euclidiens, quitte peut-être à déclencher une levée de boucliers de la part des "euclidiens" ou autres...

Geneviève LEMERCIER
Lycée Polyvalent
Maxeville (Meurthe-et-Moselle)

Professeur à la fois en BTS et en TC, je souhaiterai continuer à œuvrer à la fois en Commission 2^e Cycle à laquelle je participe depuis plusieurs années, et au Comité National pour essayer de conserver à l'enseignement technique long toutes ses possibilités de filières, à l'enseignement traditionnel une meilleure adaptation aux besoins économiques et industriels du pays, sans pour autant négliger les possibilités des élèves et une meilleure formation générale.

Francis RUMEAU Lycée Condorcet Lens (Pas-de-Calais)

Né en 1950, j'enseigne depuis 1973, en qualité de certifié, dans le second degré.

Après 5 années de collège (région minière de Lens, Pas-de-Calais) j'enseigne actuellement au lycée polyvalent Condorcet de Lens.

Animateur à l'IREM de Lille depuis septembre 80, après y avoir été stagiaire, j'y travaille :

- en animation auprès de professeurs de collège,
- au niveau de l'articulation collège-lycée,
- en groupes lycée (seconde en 1981, géométrie en 1984, analyse actuellement).

Publications de l'IREM de Lille auxquelles j'ai collaboré :

1980 : idée de progression en géométrie, classe de troisième,

1981 : exercices et thèmes en classe de seconde,

1984 : un travail sur la liaison collège-lycée en région lensoise (portant sur 2000 élèves).

1985: Bulletin n° 19, documents pour la sixième,

1986: Bulletin n° 20, documents pour les sixième-cinquième.

Depuis 1982, je participe aux travaux de la Commission A.P.M.E.P. inter-IREM "manuels scolaires" dont je suis d'ailleurs l'actuel responsable.

Je pose ma candidature au Comité National par souci d'ouverture et d'échanges mais aussi pour réfléchir, travailler sur le sujet "manuels scolaires" actuellement à la recherche du nouveau souffle des programmes en vigueur.

Je rappelle au passage que la Commission divulgue et pratique des outils portant sur l'analyse et le choix des manuels scolaires avec un regard critique sur notre propre pédagogie (certains de ces outils sont, du reste, le fruit des travaux de la Commission).